

BAD-CEA : CONFERENCE ECONOMIQUE AFRICAINE

(Tunis, 12-14 Novembre 2008)

L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT DE LA CHINE AUX PAYS PETROLIERS ET MINIERS D'AFRIQUE CENTRALE CONTRIBUE -T-ELLE AU DEVELOPPEMENT DURABLE DES PAYS RECIPIENDAIRES ?

Par Dr Théophile DZAKA, Maître-Assistant Cames, E-mail : dzaka_kikouta@yahoo.fr
Faculté des Sciences Economiques, Université M. Ngouabi de Brazzaville
Directeur du Centre de Recherche et d'Etudes Prospectives (CREP), Congo - Brazzaville

Résumé : Ce papier vise à répondre à la question de savoir : dans quelle mesure l'APD de la Chine dont la composante « aide projet » est dominante, contribue-t-elle au développement durable des pays pétroliers et miniers d'Afrique centrale ? Comme méthodologie, on a mobilisé la littérature et les données disponibles sur l'APD de la Chine à l'Afrique, spécialement les pays d'Afrique centrale membres de la CEEAC. De même, on se réfère à la théorie de la croissance endogène qui attribue le rôle moteur de la dynamique économique à une ressource intangible particulière : la connaissance. L'hypothèse est faite que l'APD de la Chine via le partenariat stratégique « gagnant -gagnant », à l'instar d'autres bailleurs, est certes d'abord au service du renforcement de sa présence économique internationale et de son influence géopolitique; mais que sous réserve d'une bonne gouvernance économique de la part des pays bénéficiaires, cette aide du fait de ses spécificités(contrats pétroliers et miniers versus infrastructures et joint-ventures, etc.), pourrait contribuer au développement durable des pays de la CEEAC via surtout la relance de leur croissance économique et le développement du capital humain.

On élucide d'abord les principes politiques et diplomatiques inspirant l'APD chinoise à l'Afrique depuis les années 90 ; puis, la typologie de ladite aide et ses modalités de déploiement. On établit ensuite que l'APD de la Chine à l'Afrique centrale contribue au développement durable des pays récipiendaires en stimulant leur croissance, via le boom de leurs exportations de matières premières (surtout le pétrole) ; en promouvant la production des biens publics et le renforcement de leur capital humain par l'assistance technique et les projets d'infrastructures, nonobstant que ce renforcement du capital humain pour le transfert de connaissances reste limité. Mais, l'impact des investissements chinois en Afrique centrale sur la préservation de l'environnement et la Responsabilité Sociale de l'Entreprise, reste globalement négatif. Enfin, sont suggérées des stratégies pour le renforcement de la capacité autonome d'assimilation des connaissances en vue d'arrimer les pays de la CEEAC à la dynamique de l'économie de la connaissance et du développement durable.

Mots clés : APD, développement durable, biens publics, capital humain, Assistance technique, transfert de connaissances, aide-projet, infrastructures, joint-venture, partenariat stratégique gagnant-gagnant, Chine, Afrique Centrale.

INTRODUCTION

Au delà des controverses récentes suscitées par les pratiques de la Chine en matière d'Aide Publique au Développement, au regard des standards des pays donateurs traditionnels membres du CAD, il convient de relever la tendance actuelle des pays émergents à s'imposer progressivement comme des nouveaux donateurs pour des pays plus pauvres qu'eux en particulier ceux d'Afrique; parmi ces nouveaux bailleurs on cite un noyau dur de quatre pays, à savoir : Brésil, Inde, Chine, Afrique du sud (BICS). Longtemps assujettie au contexte idéologique de la guerre froide et du tiers-mondisme, l'APD de la Chine depuis les années 90 a été replacée dans une perspective stratégique plus flexible combinant le pragmatisme à la nécessité de faire face aux besoins de sa spectaculaire croissance économique de pays émergent, tant en sécurisant et en diversifiant ses approvisionnements en matières premières, spécialement le pétrole, qu'en recherchant des débouchés extérieurs pour son industrie et sa technologie (Dzaka, 2008). Dans cette perspective, les 11 pays d'Afrique Centrale membres de la CEEAC dont la majorité sont dotés d'importantes ressources naturelles, surtout les ressources pétrolières et minières, constituent des partenaires privilégiés pour la mise en œuvre du nouveau partenariat stratégique « gagnant - gagnant » ou « win-win » qui a été défini au 1^{er} Sommet Chine-Afrique de Pékin en Novembre 2006 et qui est en adéquation avec les principes du livre blanc sur la politique africaine de la Chine publié en Janvier 2006. Or une étude récente du FMI (Wang 2007), estime actuellement l'APD chinoise (y compris l'assistance technique et l'aide en nature) à 50% de la valeur des contrats en vue de réaliser des projets en Afrique et certains auteurs (Niquet 2006 ; Chaponnière, 2007) estiment que d'ici la fin de la décennie 2000, la Chine, qui est déjà un bailleur de fonds important, pourrait devenir le premier bailleur bilatéral de l'Afrique, ses fabuleuses réserves de change estimées, de nos jours, à plus de 1500 milliards de \$ aidant. Or, force est de constater que l'APD de la Chine contribue à la relance de la croissance économique des pays récipiendaires (cf le boom de leurs exportations de matières premières vers la Chine spécialement le pétrole, les produits miniers, et le bois) ; participe au progrès social des populations de ces pays via notamment la fourniture des biens publics nationaux et régionaux tels l'électricité, l'eau potable, l'éducation, la santé, le transport et télécommunications, la sécurité, etc..(cf la réalisation d'infrastructures de base comme les centrales hydroélectriques, l'hydraulique, construction de routes et chemins de fer, la construction d'hôpitaux et l'assistance technique médicale ; édification d'infrastructures éducatives et l'octroi de bourses aux étudiants africains, centres de formation technique et professionnels animés par les groupes industriels chinois implantés localement, assistance humanitaire à l'Afrique via le corps de jeunes volontaires chinois, assistance technique aux forces régulières de sécurité des pays d'Afrique centrale etc...); même si en matière de sauvegarde de l'environnement, des interrogations persistent car il ressort que les investissements directs chinois en Afrique centrale, via surtout les joint-ventures, qui bénéficient aussi de l'APD de la Chine, à travers les prêts concessionnels octroyés par la China Eximbank et la China-Africa Development Fund, aux groupes industriels publics notamment, n'auraient pas tendance à respecter les normes environnementales définies par les standards internationaux, ainsi que l'atteste l'exploitation des forêts du bassin du Congo considéré comme le second poumon de la planète .

Ce papier vise, en premier lieu, à élucider les principes politiques et diplomatiques qui inspirent l'APD de la Chine à l'Afrique depuis les années 90 ainsi que les instruments de l'architecture institutionnelle de gestion de son déploiement ; dans un second temps, sur la base du concept de biens publics, sera établie la liaison existant entre APD de la Chine dont la composante « aide projet » est dominante et son incidence sur le développement durable des pays pétroliers et miniers d'Afrique centrale.

Au plan méthodologique, sera mobilisée la littérature actuelle sur L'APD des pays émergents ainsi que les données quantitatives disponibles sur l'APD de la Chine à l'Afrique, spécialement les pays d'Afrique centrale membres de la CEEAC. A la suite d'autres nous retiendrons que le développement durable (DD) suppose la prise en compte du triptyque : croissance économique – progrès social – préservation de l'environnement. Force est de constater que l'APD de la Chine contribue à la relance de la croissance économique des pays récipiendaires(cf le boom de leurs exportations de matières premières dopé par la demande chinoise, spécialement le pétrole, les produits miniers et le bois), tout en s'insérant dans la logique d'intégration régionale du NEPAD et de la BAD/CEA via la réalisation des projets intégrateurs dans les infrastructures économiques ; participe au progrès social des populations de ces pays à travers surtout la fourniture de biens publics nationaux et régionaux tels la réalisation de projets dans l'énergie, les transports et télécommunications, l'assistance technique médicale et agricole ; l'édification d'infrastructures éducatives et sanitaires ; l'assistance humanitaire...etc ; nonobstant qu'en matière de préservation de l'environnement et de Responsabilité Sociale de l'Entreprise(RSE), des interrogations persistent car il ressort de nombre de travaux que les investissements directs chinois en Afrique Centrale qui s'appuient sur les réseaux marchands de leur diaspora et bénéficient aussi de l'APD de la Chine, à travers des prêts concessionnels octroyés par la China Eximbank et le China-Africa Development Fund aux groupes industriels publics et privés, n'auraient pas tendance à respecter les normes environnementales définies par les standards internationaux, comme l'atteste l'exploitation des forêts du « bassin du Congo » considéré comme le second poumon de la planète après l'Amazonie¹. On fait l'hypothèse que l'APD de la Chine, à l'instar de la majorité des autres bailleurs, est certes d'abord au service du renforcement de sa présence économique internationale et de son influence géopolitique; mais que sous réserve d'une bonne gouvernance économique de la part des pays bénéficiaires, cette aide du fait de ses spécificités(recours à l'assistance technique ainsi qu'aux dons, prêts sans intérêt ou à taux d'intérêt très préférentiels pour réaliser les projets visant à fournir des biens publics pour renforcer le capital humain des pays bénéficiaires; contrats pétroliers et miniers versus projets d'infrastructures économiques et joint-ventures, financement de l'APD par le recours aux échanges en compensation ou « package deals » qui vont du troc aux montages financiers plus sophistiqués tel que le buy-back, etc ; China Eximbank jouant un rôle clé dans le montage financier de ces « packages deals » à l'instar du « modèle angolais » qui permet de gérer efficacement le risque - pays...) pourrait significativement contribuer au développement durable des pays de la CEEAC, à travers notamment la relance de la croissance économique et le développement du capital humain. On retient que pour le CAD², l'APD est considérée comme telle si : a) elle émane d'un organisme public ; b) elle bénéficie à un PVD ; c) elle a pour intention le développement ; d) elle comporte un degré minimum de concessionnalité, s'il s'agit d'un don, pour relever de l'APD un prêt doit avoir un élément don d'au moins 25% et d'au moins 35% si l'aide est liée à l'achat de biens et services produits par le donateur.

Pour la suite, notre papier sera structuré en deux parties : la première présente les principes politiques et diplomatiques qui fondent l'APD de la Chine à l'Afrique ainsi que son architecture institutionnelle; la seconde porte sur l'impact mitigé de l'APD de la Chine sur le développement durable des pays récipiendaires de la CEEAC.

¹ Les forêts d'Afrique centrale couvrent entre 200 et 230 millions d'ha et représentent le second ensemble boisé tropical de la planète après l'Amazonie. 60% de ce massif forestier sont exploitables (Missions économiques de l'Ambassade de France à Yaoundé, «la filière bois en Afrique Centrale », Fiche de synthèse Avril 2008, p.1)

² Voir Chaponnière, J.R. (2008), L'aide chinoise à l'Afrique : origines, modalités et enjeux. L'Economie Politique n°38, Avril, Paris, p.17.

I- PRINCIPES POLITIQUES ET DIPLOMATIQUES FONDANT LA STRATEGIE DE L'APD CHINOISE A L'AFRIQUE ET ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE DE SA GESTION

On élucide d'abord les principes politiques et diplomatiques inspirant l'APD chinoise depuis les années 90 ; ensuite on va présenter la typologie de l'APD de la Chine et ses modalités de déploiement, on mettra en exergue la dualité du modèle de financement de cette APD.

1-1- Principes politiques et diplomatiques fondant la stratégie de l'APD chinoise à l'Afrique

La politique d'APD et de coopération de la Chine avec l'Afrique, réactivée depuis les années 90, à la faveur de la fin de la guerre froide se fonde sur des orientations stratégiques qui renvoient d'abord, à l'isolement diplomatique de Taiwan sur le continent. En effet, actuellement, Taipei ne conserve des relations diplomatiques qu'avec cinq pays sur un total de 53 pays africains, contre une dizaine de pays en 2000. En Afrique centrale, seul Sao Tomé et Principe entretient encore des relations diplomatiques avec Taiwan. Comme ce dernier pays, Pékin n'hésite pas à pratiquer aussi la « diplomatie du chéquier », ses fabuleuses réserves de change estimées de nos jours à plus de 1500 milliards de dollars aidant.

Ensuite, Pékin met en avant son propre modèle de développement basé sur un découplage entre développement économique et réforme politique, le système politique s'accommodant d'un régime autoritaire et de parti unique. Ceci explique que la Chine soutienne systématiquement le principe de « non ingérence » dans les affaires intérieures des pays africains ; d'où une opposition fondamentale par rapport aux modèles occidentaux d'APD et de coopération qui postulent les impératifs de démocratie et de bonne gouvernance. Ainsi, l'engagement de l'APD de la Chine au profit des Etats dits « fragiles », dont nombre se situent en Afrique Centrale (7 pays de la CEEAC sur 11 ont en effet connu des conflits civils surtout dans les années 90 : Angola, RDC, Congo, Centrafrique, Tchad, Rwanda, Burundi), procède aussi de sa vision du développement. Un Etat est considéré comme « fragile », selon les critères de l'OCDE (2006)³, s'il ne peut pas ou ne veut pas assurer la sécurité des personnes, se doter d'institutions politiques légitimes, gérer l'économie avec rigueur et proposer des services sociaux de base.

Enfin, dans le cadre d'un dialogue sud-sud inédit, la Chine pour promouvoir un nouveau partenariat économique, a mis en place le forum bilatéral sur la coopération Chine-Afrique qui s'est tenu pour la première édition à Pékin en 2000 et a regroupé Chefs d'Etat et hommes d'affaires. Pour la Chine, note Niquet (2006)⁴, un tel forum est un modèle de développement commercial via l'augmentation du nombre de visites de haut niveau qui mettent en relief l'Afrique, permet d'accroître l'APD sans conditions politiques, de persuader la communauté internationale d'améliorer son soutien et de défendre le rôle de l'Afrique à l'échelle mondiale. Ce premier Forum bilatéral sino-africain a abouti à l'annulation ou la réduction de la dette de 32 PMA d'Afrique, soit un montant de 1,2 milliards de \$. Il a permis aussi l'implantation de plus de 600 entreprises chinoises en Afrique. Durant le second Forum tenu à Addis- Abeba en 2003, trois objectifs majeurs ont été réaffirmés : la promotion des investissements bilatéraux ; la coopération dans divers domaines (agriculture, transport, tourisme, exploitation des ressources naturelles, formation...) et un engagement en faveur de la paix sur le continent africain. Par ailleurs, le Livre Blanc sur la politique africaine de la Chine a été publié en Janvier 2006 et relève que la Chine travaille à l'établissement et au développement d'un nouveau type de partenariat stratégique caractérisé par l'égalité et la

³ Voir OCDE (2006), Les approches à l'échelle de l'ensemble de l'administration pour les Etats fragiles. OCDE, Paris, p.17

⁴ Voir Niquet, V. (2006), China's African strategy. Revue des Revues, sélection de janvier 2007.

confiance mutuelle et, la foi dans la sphère politique et de coopération conduite, dans un esprit « gagnant - gagnant » sur la plan économique et le renforcement des échanges culturels. Enfin lors du sommet Chine-Afrique tenu en novembre 2006 à Pékin, le Président Hu Jintao a annoncé de nouveaux engagements sur l'APD à l'Afrique, pour 2007-2009, en particulier la création d'un Fonds de développement Chine -Afrique doté de 5 milliards de \$ en vue d'appuyer les entreprises chinoises dans la réalisation des investissements directs en Afrique.

1-2- Typologie de l'APD chinoise et modalités institutionnelles de son déploiement

Selon l'étude de Davies et autres (2008), et celle de Wang(2007), l'APD de la Chine, qui a une acception plus large que celle des bailleurs traditionnels membres du CAD, nonobstant ses problèmes de mesure, comporte à titre principal les éléments suivants :

- les dons y compris l'assistance technique et les remises de dettes ;
- les prêts sans intérêts ; ils ne sont pas nécessairement remboursés par les Etats débiteurs et on estime (Guérin, 2008, p.3) qu'environ 90% des dettes contractées dans ce cadre sont annulées ;
- les prêts à taux préférentiel pour des projets industriels et d'infrastructures ; ils sont impérativement remboursés. Le taux d'intérêt annuel et la période de remboursement varient en fonction des pays et des projets considérés avec une moyenne, respectivement, de 2% et 10 ou 15 ans sans délai de grâce.

Cinq institutions publiques clefs centralisent la politique chinoise en matière d'APD et de coopération, mais il convient de ne pas oublier le rôle grandissant des collectivités locales (provinces et municipalités) dans la coopération décentralisée.

- **Le Ministère du Commerce (MOFCOM)** ; via son département de l'aide étrangère qui est responsable de la planification et de la gestion des fonds et de leur décaissement. La supervision et les évaluations relèvent aussi des attributions de ce Ministère. Le MOFCOM joue un rôle de leader dans la gestion des dons et des prêts sans intérêt.

- **Le Ministère des Affaires étrangères**; est impliqué dans l'organisation et non la mise en œuvre de l'assistance humanitaire avec d'autres Ministères.

- **La China Export – Import Bank (EximBank)**; joue un rôle essentiel dans la politique africaine au profit des Etats d'accueil. Elle est chargée de la mise en œuvre des prêts à taux préférentiel pour les projets industriels et d'infrastructures. En effet, China EximBank a été créée en 1994 sur base de capitaux publics et dépend du Conseil d'Etat. Ses activités principales consistent à financer les crédits fournisseurs, fournir des garanties internationales pour les prêts destinés au financement des projets de construction à l'étranger et d'investissement, puis offrir des lignes officielles de crédits. China EximBank détiendrait un large portefeuille de 15 milliards de \$ et selon Yanitch et Chauvet (2007, p.18-19) son volume d'opérations serait l'un des trois plus importants au monde. D'après les mêmes auteurs, en 2005, China EximBank annonçait en Afrique un stock de 800 millions de dollars de prêts concessionnels couvrant 55 projets dans 22 pays, mais l'essentiel des prêts chinois ne sont pas concessionnels (ou pas suffisamment bonifiés pour être reconnus comme tels). Ainsi, selon la Banque mondiale le total des prêts concessionnels et non concessionnels accordés à l'Afrique subsaharienne par China EximBank, pour les projets d'infrastructures, s'élèverait à 12,5 milliards de dollars à la mi-2006. Ce montant exclut notamment les projets pétroliers et miniers. La Banque mondiale rappelle que les financements concessionnels émanant des pays de l'OCDE pour les projets d'infrastructure en Afrique Subsaharienne représentaient à peine 4 milliards de dollars en 2004 soit le tiers du montant des prêts chinois. Par ailleurs, relève Wang (2007, p.15), China Exim Bank a récemment entrepris des efforts pour renforcer sa collaboration avec les autres institutions financières multi et bilatérales ; ainsi que les institutions privées opérant en Afrique ; dans cette optique, elle a signé en Mai 2007 un

mémorandum avec la Banque mondiale en vue de promouvoir la coopération, en particulier dans le cofinancement des projets routiers et énergétiques.

- **La China Development Bank (CDB)** ; créée aussi en 1994, qui aurait décaissé 66 milliards de dollars en 2005, traditionnellement tournée vers les financements domestiques des projets d'infrastructures, est aussi à la recherche d'opportunités d'investissement sur les marchés extérieurs, via une stratégie globale qui l'a conduite à lancer China-Africa Development Fund doté de 5 milliards de \$ pour l'appui des entreprises chinoises dans la réalisation des investissements directs en Afrique par les prises de participations ou d'autres modalités. En Afrique Centrale, CDB est très active. En mars 2008, CDB a accordé au Congo un prêt de près de 5 millions de dollars (2 milliards de FCFA), remboursables sur 10 ans pour la période 2018-2028, en vue du financement de projets d'infrastructures sociales (une bibliothèque pour l'Université M. Ngouabi de Brazzaville ; un hôpital dans l'arrondissement de Mfilou à Brazzaville, un château d'eau dans la ville d'Oyo ainsi que trois écoles primaires).

- **China Export and Credit Insurance Corporation (SINOSURE)** ; a démarré ses activités en 2001. Son but consiste à soutenir les exportations et les investissements chinois à l'étranger en assurant ses clients contre les risques commerciaux et extra-commerciaux (risques pays tels les restrictions sur les échanges, expropriation, nationalisation ou conflits armés etc..). D'après le rapport annuel 2006 de SINOSURE, son volume d'activités serait passé de 2,8 milliards de dollars en 2002 à 29,4 milliards en 2006 et la part de l'Afrique pour les contrats à moyen et long terme est actuellement de près de 30%, ce qui la situe au second rang juste derrière l'Asie (49%) et devant l'Amérique Latine (13%) et l'Europe (9%).

- **Les collectivités locales** ; notamment les provinces et les municipalités, sont devenues des acteurs non négligeables de la gestion décentralisée de l'APD de la Chine à l'Afrique, en effet relève Alden (2007, p.8), à la suite des politiques de réformes économique et d'ouverture de la Chine, ces entités décentralisées ont pris des initiatives en faveur des partenariats sino-africains (accords de jumelage entre villes chinoises et africaines, accords de joint-ventures entre provinces chinoises et africaines à l'instar de l'accord de partenariat entre la province chinoise de Guangdong et celle du Katanga en RDC...etc...). Cette coopération décentralisée qui procède de la gouvernance locale, implique davantage les acteurs de terrain (autorités municipales et provinciales, entreprises, ONGD etc) et tend à compléter les initiatives des autorités centrales en vue d'une meilleure efficacité de la gestion stratégique et opérationnelle l'APD de la Chine à l'Afrique

- **Le Corps de Jeunes Volontaires chinois** ; a récemment a été intégré à l'architecture institutionnelle de l'APD de la Chine à l'Afrique. Cette institution est inspirée de la ligue des jeunes communistes de l'époque révolutionnaire, ainsi que des expériences des USA (US Peace Corps) et du Japon (Japan's Volunteer Corps). D'ici 2009, il est prévu d'envoyer à travers le continent africain plus de trois cents volontaires chinois dotés de diverses compétences techniques (dans la santé, l'agronomie, la linguistique...) en vue de servir et transmettre leurs connaissances dans les pays d'accueil.

En résumé, à travers les institutions ci - haut, la Chine a récemment accru son APD à l'Afrique, laquelle aide prend diverses formes comme le rappelle Jacoby (2007, p.34) : assistance technique axée sur la formation dans des institutions chinoises, dons, prêts sans intérêt, prêts à des conditions préférentielles comportant une bonification d'intérêt et allègement de la dette. L'APD de la Chine à l'Afrique est devenue importante et ne cesse d'augmenter ; Pehnelt (2007, p.1) estime le montant annuel de cette aide à 3 milliards de \$ dont 50% pour les pays asiatiques et 1/3 pour l'Afrique ; Alden (2007, p.6) estime pour sa part qu'actuellement l'Afrique serait récipiendaire de 44% de l'APD de la Chine, ceci correspond à un montant annuel de 1 à 2 Milliards de \$ (Chauvet et Yanitch, 2007, p.23), depuis les années 90, relèvent ces auteurs, on observe une baisse des dons et subventions et

une montée des prêts ; pour 2006, on estime le total des prêts et lignes de crédit à 19 milliards de \$ et d'après l'étude de Jacoby citée plus haut, les principaux bénéficiaires sont : Angola, Guinée Equatoriale, Gabon, Nigeria, Congo - Brazzaville. Ceci révèle la suprématie des pays pétroliers de la CEEAC(excepté le Nigeria) comme principaux récipiendaires en Afrique de l'APD de la Chine, ce qui tend à accréditer la thèse selon laquelle, la politique d'APD des nouveaux bailleurs tels les pays émergents (BICS), à l'instar de celle des bailleurs traditionnels du CAD ont tendance à converger sur le fait que l'APD tient lieu souvent de béquille pour le renforcement de la présence économique et géopolitique du bailleur dans le pays récipiendaire(Dzaka-Kikouta, 2008). Nonobstant les difficultés à mesurer son aide, comme le note Chaponnière (2007)⁵, la Chine ne déclarant pas son APD au CAD de l'OCDE, il semble néanmoins acquis que l'aide projet représenterait la principale composante de l'APD chinoise, essentiellement bilatérale, qui privilégie les prêts, ce qui amène Pékin à procéder à des remises régulières des dettes au profit de ses partenaires. Selon l'auteur déjà cité, cette aide qui est totalement liée transite par la China Eximbank, la China Development Bank, voire les Ambassades pour financer les infrastructures ; l'APD et la présence internationale de la Chine se renforceront, d'ici la fin de la décennie, la Chine pourrait être le premier bailleur bilatéral en Afrique. Ainsi, la Chine est déjà le premier bailleur de l'Angola qui est devenue depuis 2006 son premier fournisseur mondial de pétrole devant l'Arabie Saoudite, avec 450 000 barils/j soit 15% du total des importations chinoises d'hydrocarbures.

1-3- Dualité du modèle de financement de l'APD de la Chine et sa légitimation par l'existence de biens publics

Dans le financement de l'APD de la Chine à l'Afrique, un modèle a émergé qui établit une distinction entre les infrastructures sociales et les projets de développement relatifs aux projets industriels et aux projets d'infrastructures économiques. En effet, si le financement des biens publics dans les services sociaux de base (hôpitaux, établissements scolaires, universités...) et les bâtiments gouvernementaux (palais du parlement, ministères, stades, etc) ainsi que l'assistance technique, est assuré par les dons, les prêts sans intérêts ou les prêts à très faible taux d'intérêt avec possibilités de rééchelonnement de la dette et/ou de son annulation; en revanche le financement des projets industriels(projets pétroliers et miniers, projets du secteur manufacturier) et ceux d'infrastructures économiques(barrages hydroélectriques, chemins de fer, routes, ports, aéroports, télécommunications.... etc), est fourni conjointement par les institutions financières publiques chinoises(en général la China EximBank) et les groupes réalisant des IDE dans les pays récipiendaires, via des prêts à taux préférentiel et des crédits commerciaux, avec un système de paiement en compensation qui comporte souvent des contrats de type « buy-back ».

II- IMPACT DE L'APD DE LA CHINE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES PAYS DE L'AFRIQUE CENTRALE

On montre dans ce qui suit que l'APD de la Chine à l'Afrique centrale contribue au développement durable des pays d'Afrique centrale en stimulant la croissance économique des pays bénéficiaires, via le boom de leurs exportations de matières premières (notamment le pétrole) ; en promouvant la production des biens publics et le renforcement du capital humain dans les pays sous analyse grâce à l'assistance technique chinoise et la réalisation de projets d'infrastructures. Cependant, l'impact des investissements chinois en Afrique centrale sur la

⁵ Voir Chaponnière, J.R. (2007), La Chine : une aide difficile à mesurer. La Lettre des Economistes de l'AFD, N°15, pp.2-3. Pour lui, l'estimation de l'APD de la Chine pourrait s'obtenir par différence entre la valeur de la « coopération économique » avec l'étranger selon le Ministère du Commerce Chinois(MOFCOM) et le montant des financements multilatéraux qui impliquent notamment des montants des projets de la BAD ou de la Banque mondiale dans lesquels les entreprises chinoises participent pour leur réalisation(soit actuellement, 25% des montants des projets financés par la BAD et 15% de ceux ,

préservation de l'environnement et la Responsabilité Sociale de l'entreprise, reste globalement négatif.

2-1- Une croissance économique africaine dopée par la croissance chinoise

Les économies africaines sont liées à la rapide croissance chinoise à plusieurs niveaux, comme le souligne Reisen (2008, p1) : a) d'abord, mondialement par l'activité globale et par les taux d'intérêt : les termes de l'échange des exportateurs de ressources augmentent quand la croissance mondiale s'élève au-delà de 4% par an. Or la Chine a contribué pour plus de 30% à la croissance mondiale depuis 2000. Les termes de l'échange africains ont augmenté de 80%⁶ ; b) ensuite, régionalement, par les exportations, surtout de matières premières (de 5 milliards de \$ en 2001 à 40 milliards fin 2007), mais aussi par les importations, les dons et l'APD, les prêts et les investissements. Ces deux liens expliquent notamment : a) la dynamisation des exportations africaines depuis plusieurs années ; b) l'investissement chinois dans la réalisation des projets d'infrastructures en Afrique ; c) les taux de croissance supérieurs à 6% en termes réels pour les pays africains ainsi que le montre le cas des pays d'Afrique centrale sous analyse et pour lesquels les produits pétroliers et miniers occupent une position dominante dans l'économie, aussi bien dans la formation du PIB, les recettes d'exportation et les revenus du gouvernement. Certains de ces pays réalisent même des taux de croissance à deux chiffres du fait du boom pétrolier (Angola, Guinée Equatoriale, Tchad).

Tableau n°1 : Taux de croissance en volume des principaux pays pétroliers et miniers d'Afrique centrale depuis 2000(en %)

Pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007 ^e
Angola	3,0	3,1	14,4	3,4	11,1	20,6	14,8	27
Cameroun	5,2	2,1	4,1	4,5	4,0	2,8	3,8	4,0
Congo-B	7,6	3,8	4,6	0,8	3,5	7,7	6,8	6,2
Gabon	-1,9	2,0	-0,3	2,0	1,6	3,0	2,1	2,0
Guinée-E	12,8	68,3	20,2	13,6	30,0	6,2	4,8	21,5
RDC	-6,9	-2,1	3,5	6,0	6,9	6,5	6,5	6,2
Tchad	-0,3	10,6	7,3	15,1	36,1	13,0	5,5	

Source: CEA(2006), Les Economies d'Afrique centrale 2006, Maisonneuve & Larose, Paris, p.210 et BAD/OCDE(2007), Perspectives économiques en Afrique, Paris

En effet, si actuellement les échanges bilatéraux Chine – Afrique laissent apparaître un excédent commercial de 2 milliards de \$ par an au profit du partenaire Africain (Wang et Bio-Tchané, 2008), cet excédent est d'abord imputable aux pays exportateurs de pétrole, celui-ci représente 70% du total des importations chinoises d'Afrique. On sait que la Chine qui est devenu importateur de pétrole à compter de 1993 est le second consommateur mondial du pétrole derrière les USA, il a dû importer près de 50% de sa consommation en 2006. Actuellement, 55% des importations de la Chine viennent du Moyen-Orient, une dépendance que le renforcement des liens avec l'Afrique pourrait réduire, en effet comme le relève Lafargue(2006), Pékin voit dans l'Afrique un véritable réservoir de matières premières énergétiques et minières indispensables à sa croissance économique. Aujourd'hui, la Chine pointe au 2^{ème} rang des importateurs du pétrole africain, après les USA et l'Afrique représente 25% à 30% de son approvisionnement pétrolier, contre 15% au milieu des années 80(Lafargue 2005). Or d'après l'International Energy Agency, si l'Afrique assure

⁶ Selon Wang, J.Y. et Bio-Tchané, A.(2008), on estime que les prix des exportations de l'Afrique par rapport au prix des importations de la Chine se sont améliorés de 80% à 90% entre 2001 et 2006, grâce à la hausse des cours mondiaux de pétrole et de matières premières, principales exportations africaines. In « Afrique – Chine : des liens plus étroits », Finances & Développement Mars, p.44

aujourd'hui 11% de la production mondiale de pétrole, les pays du golfe de Guinée dont relèvent la majorité des pays pétroliers d'Afrique centrale représenteraient 45% des réserves et assureraient 93% de la production pétrolière d'Afrique subsaharienne (ASS). Les bois tropicaux viennent au second rang dans les importations chinoises d'Afrique et la Chine qui est le 1^{er} acheteur mondial de bois s'approvisionne à raison d'un tiers en ASS, surtout de trois pays d'Afrique centrale : Gabon, Congo Brazzaville, Guinée Equatoriale (Chaponnière, 2006, p.153). Les produits miniers (ferro-manganèse, cuivre, cobalt, diamants) occupent le 3^{ème} rang dans les importations chinoises d'ASS ; les seules exportations manufacturières (sidérurgie et composants électroniques) viennent d'Afrique du sud. En résumé, dans le commerce bilatéral Chine – ASS, une douzaine de pays pétroliers et miniers dégagent un surplus et ces pays sont majoritairement situés en Afrique centrale⁷. Les exportations de la Chine vers l'ASS comprennent des biens manufacturés, surtout des biens de consommation (textile habillement, électronique grand public) mais aussi des biens intermédiaires et d'équipements (turbines et matériel de télécommunication, etc..) à plus forte valeur ajoutée

L'APD de la Chine à l'Afrique joue un rôle déterminant dans le processus de croissance économique tirée par les exportations de matières premières au niveau des pays bénéficiaires. En fait, la Chine accorde des paquets d'aide ou « package deals » aux pays récipiendaires, le mode opératoire de cette aide, souvent désigné par « modèle angolais », dans les pays riches en ressources naturelles est le suivant selon nombre d'auteurs (Guérin, 2008, p.5 ; Reisen, 2007, p.3 ; Davies, 2008, p.53-54)⁸ : les fonds ne sont pas directement prêtés au gouvernement africain, mais le gouvernement chinois mandate une entreprise publique de construction – recevant en général le soutien de China Eximbank – pour réaliser des projets d'infrastructures avec l'accord du gouvernement africain concerné. Ensuite, en contrepartie de la provision de ces infrastructures, le gouvernement africain accorde aux entreprises chinoises, le droit d'exploiter les ressources naturelles dans le pays d'accueil (notamment pétrole et mines), à travers l'acquisition des parts dans une entreprise nationale, souvent sous forme de joint-venture, ou de licences de production. Ainsi a été formée une joint-venture Sonangol (45%) - Sinopec (55%) en 2006 international (SSI) qui a permis au groupe chinois de sécuriser ses approvisionnements en pétrole brut tout en s'insérant dans une stratégie d'intégration verticale vu qu'il est prévu, outre l'exploitation du pétrole brut, la construction d'une seconde raffinerie de pétrole à Lobito d'un coût de 3,5 milliards de dollars, toujours sous forme d'une joint-venture entre Sonangol (70%) et Sinopec (30%). En échange de ces contrats pétroliers, l'Angola a bénéficié des prêts concessionnels, faisant de la Chine le 1^{er} bailleur bilatéral de l'Angola, notamment de la part de China Eximbank pour financer des projets d'infrastructures dont les FMN chinoises de construction ont acquis 70% de contrats contre 30% pour le secteur privé local.

De même, l'accord de prêt concessionnel chinois de 8,5 milliards de \$ à la RDC a été conclu en 2007, conformément au « modèle angolais », à savoir contrats miniers contre infrastructures et joint-ventures. Dans ce sens, il a été constitué une joint-venture minière, Socomin, entre l'entreprise publique locale, Gecamines (32%) et un consortium de cinq

⁷ Selon l'étude de Chaponnière (2006, p.159), le solde du commerce bilatéral avec la Chine de la douzaine pays bénéficiaires d'ASS (dont 8 pays d'Afrique Centrale) se présentait ainsi en 2004 en % du PIB : Guinée Equatoriale : 21% ; Angola : 20% ; Congo Brazzaville : 16% ; Tchad : 13% ; Soudan : 10% ; Gabon : 5% ; Burkina : 4% ; Zimbabwe : 1% ; Mali : 5% ; RDC : 0% ; Cameroun : 0% ; Zambie : 0%

⁸ A ce jour China EximBank aurait accordé des prêts concessionnels d'un montant cumulé de 4,5 milliards de USD (ce montant devrait passer à 9 milliards de USD selon les spécialistes) à l'Etat Angolais pour la reconstruction des infrastructures de base du pays qui ont été détruites par trois décennies de guerre civile (1975-2002). En contrepartie de ce crédit consenti au taux de 1,5% pour une période de 17 ans dont 5 ans de délai de grâce, la Chine a obtenu une garantie d'approvisionnement de 10000 barils par jour, de pétrole en provenance d'Angola. De plus, l'accord prévoit que pas moins de 50% des contrats de fourniture d'équipements, matériels, technologie et autres services seront livrés par la Chine.

entreprises chinoises(68%) comprenant China Railway Group Limited, Synohydro Corporation, China Railway Sino-Congo Mining Limited, Sinohydro Harbour Co Ltd, China Railway Resources Development Limited. En contrepartie de ce prêt octroyé par China Eximbank, la Chine dispose d'un contrat d'exploitation des ressources minières de la RDC(soit des réserves de 10616070 tonnes de cuivre, 626619 tonnes de cobalt et, en tonnage restant à déterminer toutes substances minérales valorisables.)⁹. Pendant 25 ans, Socomin produirait près de 10millions de tonnes de cuivre pour rembourser finalement 12 milliards de \$ pour les investissements miniers et les infrastructures, le coût de celles-ci est de 6,5 milliards de \$.Il s'agit notamment de projets de transport ferroviaire(3 milliards de \$) et routier(2 milliards de \$), de la réalisation de projets sociaux(758 millions de \$) dont deux universités, 32 hôpitaux, 5000 logements sociaux ; la réalisation de ces projets a été réservée aux firmes chinoises de construction qui devraient sous traiter 10 à 12% de travaux aux entreprises nationales de la RDC.

Par ailleurs, un autre exemple qui rappelle le « modèle angolais » dans l'APD de la Chine à l'Afrique centrale est constitué par le Gabon où le consortium CMEC/Sinosteel qui a bénéficié d'un financement concessionnel de la China Eximbank a obtenu depuis 2006, du gouvernement gabonais des droits exclusifs d'exploitation de la mine de fer de la région de Belinga. Ce projet représente un investissement important de 3,5 milliards de \$ soit 30% du PIB gabonais et le coût requis pour la réalisation des infrastructures nécessaires à l'extraction du minerai de fer s'élève à 590 millions de \$(Corkin, 2007, p.3). Cet investissement chinois va générer dans le pays d'accueil près de 30000 emplois dont 80% pour les nationaux. En contre partie de ces droits d'exploitation minière, CMEC(China National Machinery and Equipment Corporation) qui est devenu l'actionnaire majoritaire(85%) dans la Joint-venture constituée avec les capitaux publics gabonais(15%) va construire un chemin de fer de 560 km (reliant Belinga à Santa Clara), un port en eau profonde à Santa Clara sur l'océan atlantique, ainsi qu'un barrage hydroélectrique pour la fourniture de l'électricité en vue de l'exploitation minière et d'autres activités. Ce projet dont la mise en service est prévue pour 2011 devrait durer 20 ans pour l'exploitation de la mine de fer mais aussi le développement d'autres produits connexes ; la Chine s'étant engagée à acheter tout le minerai extrait à Belinga.

En général, il ressort de ce qui précède que l'APD chinoise à l'Afrique via le « package deals » s'accompagne aussi de dons consacrés à la construction d'infrastructures sociales (hôpitaux, écoles, châteaux d'eau...), ou de bâtiments officiels(palais du parlement, ministères, stades de foot-ball...) par des entreprises chinoises. On voit donc que d'une part, les prêts concessionnels sont accordés pour financer tant les projets d'infrastructures sociales que les projets industriels et d'infrastructures économiques ; d'autre part, les financements concessionnels sont utilisés, seulement comme une partie du package de financement en vue de réaliser les projets ; en effet l'APD est destinée à financer les infrastructures qui complètent les IDE chinois dans les secteurs productifs et générateurs de devises grâce à leurs capacités exportatrices ; ceci permet d'attirer les sources de financement non gouvernementales et de stimuler la croissance économique dans le pays récipiendaire.

2-2- L'APD de la Chine, biens publics et le renforcement du capital humain en Afrique

Par ailleurs, il convient de relever que l'APD de la Chine à l'Afrique peut aussi être légitimée par l'existence des biens publics, ce qui confère à l'aide des affectations bien identifiées et différenciées au vue de la dimension des espaces géoéconomiques(Coussy 2007, pp.26-27) :

⁹ Voir par exemple la Convention de Collaboration entre la RDC et le Groupement d'entreprises chinoises relative au développement d'un projet minier et d'un projet d'infrastructures en RDC. Beijing, 22 Avril 2008.

- d'abord, le thème de « biens publics locaux » ; peut appuyer et préciser la réorientation de l'aide vers les services sociaux, notamment au niveau des collectivités locales. Il permet de légitimer des aides aux services qui servent les OMD. On a vu plus haut en effet que les collectivités locales (les provinces et les municipalités) sont devenues des acteurs non négligeables dans l'APD de la Chine à l'Afrique, via la coopération décentralisée, celle-ci fonctionne en étroite relation avec les diasporas chinoises originaires des provinces et des villes concernées.

- ensuite, le thème des « biens publics nationaux » ; a permis d'orienter l'aide vers le financement des biens qui sont définis comme publics dans toutes les nations (éducation, santé, électricité, eau potable, transports et télécommunications, sécurité.. etc...). Par conséquent, on peut comprendre que l'APD de la Chine soit prioritairement affectée aux infrastructures alors que ces dernières ont été longtemps délaissées par les bailleurs traditionnels membres du CAD. Ainsi Reisen(2007, p.3) citant une étude de la banque mondiale, indique que l'APD de la Chine à l'Afrique est à 60% affectée aux infrastructures physiques, dont : Energie 28% ; Télécommunications(19%) et transport (13%). Cette priorité accordée aux infrastructures physiques par l'APD de la Chine rejoint les analyses de la CEA(2004), de la BAD(2005) et du NEPAD sur le constat que la faiblesse des infrastructures physiques(surtout en matière d'énergie, de transports et télécommunications)¹⁰, notamment en Afrique centrale constitue une des contraintes majeures à l'avancée du processus d'intégration régionale ; d'où la création depuis 2003 du Pool Energétique de l'Afrique Centrale en vue d'améliorer la desserte en énergie électrique des pays de la CEEAC et aboutir à terme à l'interconnexion des réseaux nationaux d'électricité ; d'où l'adoption en 2002 du Plan Directeur consensuel des transports de l'Afrique Centrale qui à long terme vise à doter la sous région d'un système de transport multimodal fiable et à moindre coût, favorisant la libre circulation des personnes et des biens et qui soit en mesure d'appuyer l'intégration économique de la CEEAC. Par ailleurs, on sait qu'une part sensible des dons et de l'assistance technique de la Chine à l'Afrique est destinée aux projets de renforcement du capital humain, spécialement dans la santé et l'éducation, comme on le montrera plus loin.

- enfin, le thème des « biens publics mondiaux » ; ouvre à l'aide les domaines nouveaux du développement durable et de la régulation de la mondialisation. En effet, nonobstant le domaine de la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de l'environnement où l'expérience de Chine reste peu convaincante au regard des standards des bailleurs traditionnels, force est de constater que pour les autres BPM comme le maintien de la paix et de la sécurité internationale, la lutte contre les pandémies, la stabilité financière internationale, la connaissance ou l'éducation, l'engagement de la Chine pour la production de ces BPM, y compris à l'occasion de son APD à l'Afrique, n'est pas négligeable. On peut citer la participation, depuis 2003, de la Chine à la mission de l'ONU de maintien de la paix (MONUC) en RDC, ainsi que sa coopération militaire avec plusieurs pays africains, y compris ceux d'Afrique centrale. On peut aussi noter la participation de la Chine à la lutte contre le paludisme (la première cause de mortalité en Afrique !) et la pandémie du SIDA. Enfin, il faut citer l'engagement de la Chine pour le renforcement du capital humain, via le transfert de connaissances vers ses partenaires africains, notamment en matière de santé et d'éducation, ainsi que dans l'agriculture.

Ainsi, la Chine qui dispose aujourd'hui d'un potentiel scientifique et technologique impressionnant (les dépenses en R&D représenteraient plus 1% du PIB depuis 2000 mais

¹⁰ Par exemple, le réseau routier de l'Afrique centrale est peu bitumé (à peine 15% des 147314 Km du réseau routier principal) et peu dense (2,2 km/100Km² pour l'ensemble du réseau principal et 0,3 Km /100 Km² pour les routes bitumées), ces statistiques étant les plus faibles du Continent. Voir CEA(2005) : Les infrastructures de transport et l'intégration régionale en Afrique Centrale. Maisonneuve & Larose, Paris, pp.21-22

en termes absolus la Chine occuperait le troisième rang en montant de R&D dépensé derrière les USA et le Japon; selon l'OCDE, avec plus de 800000 chercheurs la Chine serait déjà deuxième « nation scientifique » du monde après les USA qui en comptent 1,3 million ; réforme des universités sur le modèle américain et des MBA organisés avec des partenaires internationaux , en effet les 2/3 de 130000 étudiants chinois à l'étranger sont basés aux USA¹¹, tandis que plus de 3 millions d'étudiants chinois sont inscrits dans les universités nationales ; ainsi que des partenariats liant les universités aux entreprises etc ; La Chine compte actuellement 750 ingénieurs pour un million d'habitants, contre 1000 ingénieurs pour les pays de l'OCDE et à peine 83 ingénieurs pour l'Afrique¹²...) est capable, à l'occasion de son APD à l'Afrique d'opérer un transfert de connaissances et de savoir faire, selon les modalités qui procèdent notamment de l'assistance technique, de la réalisations des projets de construction et à travers les IDE notamment les joint-ventures ; y compris avec l'appui des réseaux marchands et financiers de la diaspora chinoise en cours d'implantation rapide dans les pays d'Afrique centrale, à compter des années 2000.

2-2-1- Assistance technique et transfert de connaissances

En matière d'Assistance technique (AT), l'APD de la Chine à l'Afrique a ciblé le renforcement du capital humain via l'envoi d'experts notamment les « missions médicales » et les « missions agricoles », ainsi que la formation d'étudiants africains dans les universités chinoises. Ainsi des années 60 à nos jours, ce sont plus de 10000 experts de l'agriculture et plus de 20000 experts en médecine qui ont été déployés sur le continent (Mohan et Kale, 2007, p.12). Les missions médicales chinoises comprennent en général une vingtaine de médecins par pays et sont affectées dans les hôpitaux publics qui souvent ont été construits durant les années 80 par les entreprises chinoises. Par exemple, le Gabon compte deux hôpitaux publics de référence à Libreville et Franceville dont la gestion est assurée par les médecins chinois. Au Congo Brazzaville, 3 hôpitaux publics de référence (dont deux à Brazzaville : Makélékélé et Talangaï et un à Pointe-Noire : Louandjili) bénéficient de l'AT médicale chinoise. Grâce à la proximité professionnelle, relationnelle et culturelle, les médecins locaux ont été initiés à la pratique de la médecine chinoise y compris l'acupuncture. Tant et si bien que depuis les années 2000, on trouve des dizaines de cliniques chinoises et pharmacies privées dans les villes d'Afrique centrale qui sont animées par le personnel médical chinois et/ou autochtone qui pratique la médecine chinoise (médecine traditionnelle et moderne à base de médicaments chinois y compris ceux produits sur base des plantes) à des tarifs plus compétitifs que ceux pratiqués par les autres cliniques¹³ qui n'offrent que des services de la médecine dite occidentale. Au-delà du meilleur rapport qualité prix de la médecine chinoise, ce qui rend populaire celle-ci dans les sociétés africaines, c'est qu'elle permet aussi de réhabiliter des connaissances et un savoir-faire endogènes dont sont dépositaires les tradi – thérapeutes qui opèrent souvent à partir des médicaments naturels issus de la pharmacopée traditionnelle. De ce fait, outre la reconnaissance légale du bien fondé de la médecine traditionnelle dans tous les pays sous revue, des projets de coopération sino-africaine sont en cours avec l'appui de l'OMS, sur base d'échanges d'expériences entre spécialistes africains et chinois, pour promouvoir la médecine traditionnelle en contexte

¹¹ Sur les 10000 non résidents qui reçoivent chaque année un Doctorat américain (PhD) en science ou engineering, 25% sont chinois alors que seulement 11% d'étudiants étrangers y sont chinois. De plus, sur les 86000 professeurs et chercheurs non résidents en poste dans les Universités américaines en 2001-2002, la Chine fournissait le plus gros contingent, soit 18%. In Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget (2004), « Chine, la longue marche vers la société de prospérité moyenne ». Paris, Octobre, p.29

¹² Voir Sautman, B. (2007), Friends and interests : China's distinctive links with Africa. Working paper n°12, The Hong Kong University of Science & Technology, p.32

¹³ En général, le prix de la consultation dans une « clinique chinoise » revient 50% moins cher que la concurrence, ainsi à Brazzaville le tarif de la consultation est de 2000 FCFA(3 Euros) dans une clinique chinoise contre 5000 FCFA(près de 8 Euros) dans les autres cliniques.

subsaharien et dans la perspective de maximiser les apports complémentaires des deux types de médecine(médecine traditionnelle et médecine occidentale)¹⁴, via la reconnaissance mutuelle des compétences des acteurs ; ceci s'inscrit aussi dans une optique plus globale de préservation active de la diversité, culturelle mais aussi biologique(Meyer,2006, p.6)

En ce qui concerne l'AT agricole chinoise qui a touché, 40 pays africains à travers plus de 200 projets agricoles, il faut dire qu'elle s'accompagne aussi d'un processus de transfert de connaissances via notamment l'implantation des stations de démonstration des techniques agricoles, parfois en partenariat avec la FAO, au profit des petits exploitants agricoles locaux. Lors du FOCAC de novembre 2006, à Pékin, il a été prévu pour la période 2006-2010, dans le cadre de l'APD, l'installation en Afrique de 10 centres spéciaux de démonstration de technologie agricole (special agricultural technology demonstration centres), dont un pour le Congo Brazzaville et un pour l'Angola, ainsi que l'envoi en Afrique de 10000 experts chinois de l'agriculture qui vont contribuer notamment à la formation de techniciens agricoles dans les pays récipiendaires. Ainsi en RDC, l'AT agricole chinoise a permis la création de 17 stations agricoles dans la périphérie de Kinshasa et en provinces. Les techniciens chinois affectés dans ces stations assurent conjointement aux homologues locaux, la gestion de ces stations, ainsi que l'encadrement, en qualité de conseillers des paysans situés dans les environs de divers projets : riziculture, légumineuse, porcherie (Katusevanako, 2002). Au Congo Brazzaville, l'AT agricole chinoise qui date des années 60, s'est traduite par la vulgarisation, en milieu paysan, des innovations de produits et de procédés (rizi-pisciculture, porcherie, légumineuse, domestication et production de champignons etc...), à partir de l'ex ferme d'Etat de Kombé, un centre agropastoral de formation et de vulgarisation de techniques agricoles situé à la périphérie de Brazzaville et qui devrait relancer ses activités en 2008, toujours avec l'appui de l'AT chinoise, sous forme d'un centre de formation aux technologies agricoles et d'élevage, à gestion conjointe, après avoir connu une période de cessation durant les années 90 du fait des conflits armés et du changement de politique agricole ayant consacré le désengagement étatique et l'abandon des fermes d'état. Outre sa mission de formation, ce centre sera aussi spécialisé dans la production des cultures vivrières, en particulier le manioc qui constitue l'aliment de base des congolais. Par ailleurs, toujours au Congo Brazzaville, l'AT agricole chinoise a permis récemment l'implantation du centre national de semences améliorées qui va contribuer à la relance de la production agricole via l'initiative privée.

Outre les missions médicales et agricoles, les coopérants chinois, dans le cadre de l'AT, contribuent aussi au transfert de connaissances vers l'Afrique par leur implication dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique des pays d'accueil. A cet égard, d'après Li Baoping, Secrétaire Général de la China's African History Academy (2007, Xinhua Net, Sunday, February 4), de 1956 à 2003, la Chine a envoyé 523 Professeurs dans 35 pays africains pour dispenser des enseignements notamment dans plus de dix disciplines scientifiques et techniques (mathématiques, physiques, engineering, agriculture etc), tant dans l'enseignement secondaire qu'au niveau universitaire. De plus, pour la période 1995- 2003, la Chine a administré 43 sessions dans le cadre de l'Advanced Education and Scientific Research Program en partenariat avec 21 Pays africains dont le Congo Brazzaville et au cours de ce programme, 21 laboratoires dans les filières ci-après ont été installés dans les Universités de ces pays : biologie, micro - biologie, informatique, physique, chimie analytique, conservation et transformation de produits alimentaires. En effet, par exemple,

¹⁴ Dans ce sens, à l'occasion de la relance de la coopération médicale chinoise en RDC, le protocole d'accord signé en décembre 1999 à Pékin a prévu en particulier la création d'un centre de formation et d'échange d'expériences dans le domaine médical et sanitaire, ainsi que l'installation d'une usine de fabrication de médicaments modernes et à base des plantes médicinales locales. Voir Katusevanako (2002, p.64)

une dizaine de professeurs chinois ont exercé à l'Université M. Nguabi de Brazzaville, durant les années 80, notamment à la Faculté des sciences. De même, cinq professeurs chinois ont travaillé dans les Universités du Gabon¹⁵, au cours de la même décennie.

La formation d'étudiants et stagiaires africains en Chine constitue un autre canal de transfert de connaissances de la Chine vers l'Afrique. Selon Sautman (2007, p.22), des années 50 à 2004, près de 18000 étudiants africains ont été accueillis dans les universités chinoises avec une bourse du gouvernement chinois. Le Président Hu Jintao a promis, lors du FOCAC tenu en novembre 2006 à Pékin que les effectifs annuels des étudiants africains boursiers passeraient à 4000 boursiers (grâce à l'African Human Resources Fund) contre 2000 précédemment, soit en moyenne 40 à 80 bourses par pays ; ce qui correspond pour les pays d'Afrique centrale à près de 400 étudiants boursiers par année. En 2006 d'après le Ministère Chinois de l'Education, la part des étudiants africains ne dépasserait pas 3% dans le total des étudiants étrangers en Chine (contre près de 7% aux USA et près de 50% en France). La majorité de ces étudiants reçoivent une formation dans les filières scientifiques et techniques comme la médecine et les sciences de l'ingénieur. De plus, les étudiants africains diplômés des Universités chinoises rentrent quasi intégralement sur le continent, par contrainte administrative du pays d'accueil, et donc n'alimentent pas le phénomène de « brain drain », au détriment de leur pays d'origine, contrairement à leurs homologues ayant choisi les pays de l'OCDE, et qui forment aujourd'hui une importante diaspora scientifique et technique. Du reste, pour nombre de ces diplômés rentrés de Chine (dont certains avec une épouse chinoise), l'insertion dans la vie active est facilitée soit par le recrutement dans le secteur public soit par la présence d'investisseurs chinois dans le pays d'origine, surtout les joint-ventures dans le pétrole et les mines ainsi que dans les services à haute valeur ajoutée comme les télécommunications et l'informatique.

2-2 -2- Réalisation de projets d'infrastructures par les FMN chinoises et transfert de connaissances

L'aide projet qui est la composante majeure de l'APD de la Chine à l'Afrique, privilégie des projets d'infrastructures physiques et suppose en général, pour les pays riches en ressources naturelles, comme ceux d'Afrique centrale, un « package deals », sur la base du « modèle angolais » : contrats pétroliers et miniers contre projets d'infrastructures et joint-ventures (Dzaka-Kikouta, 2008). Selon une étude du Centre for Chinese Studies (2007) de Stellenbosch University en Afrique du Sud, la majorité des firmes chinoises de construction opérant en Afrique sont des groupes publics (China Overseas Engineering Corporation, China Roads and Bridges Corporation, China Railway Construction, etc...) et partant bénéficient d'importants soutiens gouvernementaux, spécialement au plan politique et financier dans le cadre de l'APD. Pour l'obtention de ces projets d'infrastructures, les «contractors» chinois misent d'abord sur la compétitivité - prix en proposant des prix inférieurs de 30% par rapport aux concurrents (Severino, 2006), en raison du faible coût de leur main d'œuvre et de leurs équipements importés de Chine¹⁶, de plus ils bénéficient souvent d'un soutien financier du gouvernement à travers un paquet d'aides ou « package deals » pour lequel la China Eximbank joue un rôle central comme on l'a dit plus haut, mais ce soutien financier émane aussi, dans une moindre mesure, des bailleurs internationaux tant multilatéraux que bilatéraux

¹⁵ Voir Centre for Chinese Studies (2007), China's engagement of Africa: preliminary scoping of African case studies (Angola, Ethiopia, Gabon, Uganda, South Africa, Zambia). University of Stellenbosch, November, p.88, www.ccs.org.za

¹⁶ Par exemple, selon CCS(2007, p.26) en Angola un ingénieur chinois est payé 130 USD par mois contre 780 USD pour l'ingénieur angolais travaillant chez une firme concurrente portugaise, de plus un sac de ciment (50Kg) importé de Chine coûte 4 USD contre 10 USD pour le sac produit localement, dans les deux Congo le sac de ciment produit localement revient à 20 USD ; enfin pour Chen et al.(2007, p.459) un bulldozer made in China revient à 100000 USD, contre 300000 USD pour le bulldozer importé de l'OCDE.

via les accords de cofinancement (Banque mondiale, BAD, Saudi Arabian Foundation, Kuwaiti Foundation... etc). En Afrique, les contractors chinois occupent de nos jours le second rang après les groupes européens avec, en 2005, 21,6% de part de marché contre 49,3% pour les contractors européens dont 23,9% pour les groupes français (Chen et al, 2007). Le Tableau ci-après fait le point des projets majeurs réalisés ou en cours dans les pays de la CEEAC avec l'appui financier de la China Eximbank.

Tableau n°2 : Principaux projets d'infrastructures économiques et sociales impliquant les « contractors chinois » en Afrique centrale, avec l'appui financier de la China Eximbank, de 2000 à 2008

Année de démarrage du projet	Pays	Projet	Montant (millions de dollars)	Type de financement et bailleur
2000	RDC	Télécommunications	9,66	Prêt concessionnel, Eximbank
2003	Congo Brazza	Barrage hydro-électrique d'Imboulou	280	Prêt concessionnel, Eximbank
2004	Angola	-Infrastructure de transport - Centres de santé province de Huambo	2000 100	Ligne de crédit, Eximbank
2005	Angola	-Energie et Projets d'infrastructure -Transport routier (Luanda-province)	1000-3000 258	Prêt, Eximbank, Prêt concessionnel, Eximbank
2006	Angola	-Réhabilitation du chemin de fer Bengela - Hôpital général de Luanda - Réhabilitation du Barrage hydroélectrique Gangelas	330 8 28	Prêt concessionnel, China International Fund Prêt concess-ionnel, ChinaEximbank
2007	Congo	-Infrastructures de transport (route Brazzaville-Pointe/noire ; Terminal aéroport de Brazzaville, etc)	1700	Prêt concess-ionnel, Eximbank
2007	Angola	-Projet d'adduction d'eau potable -Stades de basketball	230	Prêt concessionnel, Eximbank

		- Système d'irrigation en province (bengo, Huila, Moxico, Kwanza) -Réseau routier en provinces (Cabinda et Zaire)	31 54 3000	
2007	Gabon	Chemin de fer, port maritime, barrage hydro-électrique et mines	3000	Prêt concessionnel, Eximbank
2007	RDC	Infrastructures de transport, hôpitaux, Universités et Mines	8500	Prêt, Eximbank
2008	RDC	Fibre optique	33,6	Crédit préférentiel, Eximbank
2008	Congo Brazza	-Projets sociaux (Hôpital Mfilou, Biblio-thèque univer-sitaire, Château d'eau, trois Ecoles primaires) -Réseau routier (route Owando-Makoua-Mambili et route Obouya-boundji-frontière du Gabon) et projets sociaux (hôpital d'Oyo, Hôtel d'Oyo, Ecoles primaires et centres de santé dans les départements de la Cuvette et de la Sangha)	5 355	Prêt sans intérêt, China development Bank Prêt concessionnel, Eximbank
2008	Cameroun	Palais de sports de Yaoundé et dix stades de niveau international en province	680	Prêt concessionnel, Eximbank

Sources : Davies, M (2008) ; Cortin, L. (2008), Wang (2007) et l'auteur à partir des données officielles locales.

En terme de spécialisation fonctionnelle (Chen et al., 2007, p.456), les groupes chinois de construction implantés en Afrique opèrent d'abord dans le bâtiment (36,4%), puis dans la fourniture d'eau potable (20,7%), puis dans le transport (13%) ; puis dans l'énergie (9,8%),.. Mais les stratégies d'implantation des FMN chinoises de construction ont tendance à marginaliser la Joint-venture au profit d'autres modes de pénétration sur les marchés africains (bureau de représentation, agence, alliance stratégique), contrairement à ce qu'elles pratiquent dans le reste du monde. Dès lors, leur impact dans le transfert de connaissances et de savoir faire aux partenaires locaux est souvent limité, comme en témoigne nombre d'auteurs (Pehnelt, 2007 ; Davies 2008 ; Ajakaiye 2006 ; Boungou Bazika 2008). Ainsi, comme on l'a

souligné ailleurs (Dzaka, 2008) la joint-venture constitue la forme la plus avancée du partenariat inter-entreprises nord-sud ou sud-sud, au regard d'autres nouvelles formes d'investissement international (contrats de management et d'assistance technique, contrats de franchising, etc...), notamment du point de vue des attentes du partenaire local en matière de transfert de technologie et de savoir faire. En effet, l'investisseur étranger du fait de son engagement financier à long terme en tant que co-actionnaire et co-gestionnaire dans la joint-venture a tendance à afficher des meilleures dispositions pour le transfert de technologie aux partenaires locaux. De plus, par sa dimension pluriculturelle, la joint-venture constitue un vecteur majeur de partage de connaissances et de savoir faire, ce qui peut induire plus de performances de l'organisation.

En fait, les firmes locales de construction, en Afrique centrale ou ailleurs sur le continent (hors Afrique du sud), ne représentent pas de redoutables concurrents pour les groupes chinois du fait de leur faible capacité technique et financière, ainsi que de leur insuffisante détention en main d'œuvre qualifiée ; ceci tend à limiter l'intérêt pour les FMN chinoises de construction, à conclure des partenariats type joint-venture avec les firmes des pays d'accueil. On comprend alors en partie pourquoi les FMN chinoises de construction recourent massivement à la main d'œuvre importée de Chine pour réaliser leurs divers projets d'infrastructures en Afrique. D'après Chen et al. (2007, p.460), ces FMN en général emploieraient 48% de travailleurs chinois, contre 51% de travailleurs africains et 1% de travailleurs provenant de pays tiers. Le déséquilibre est plus important si on examine la répartition du personnel qualifié dans le management de ces FMN chinoises. A cet égard, les mêmes auteurs relèvent que le management de ces FMN est dominé par les techniciens chinois(91%), leurs homologues africains n'occupent que 8% de postes d'encadrement, contre 1% de postes occupés par les techniciens des pays tiers. Dans ce dernier cas, il ressort des données disponibles pour les pays sous revue qu'il s'agit de travailleurs hautement qualifiés appartenant à des sociétés d'engineering originaires de l'OCDE et qui exercent le travail de contrôle technique et de surveillance des travaux, conformément aux standards internationalement admis ; on peut citer ici le groupe allemand d'engineering Fichtner associé à la FMN chinoise China National Machinery & Equipment Import & Export Corporation, dans la réalisation du barrage hydroélectrique d'Imboulou (120 MW) au Congo Brazzaville. On peut aussi citer le cas de l'Angola où une firme allemande, Galf Engineering a été impliquée dans la supervision et le contrôle de qualité des travaux de construction de routes qui sont exécutés par des FMN chinoises, comme China Road and Bridge Corporation.(Corkin, 2008, p.20)

Par ailleurs, même dans d'autres activités d'infrastructures à forte valeur ajoutée comme le secteur des TIC, pour lesquelles les groupes chinois sont favorables à l'établissement de joint-ventures avec des partenaires publics locaux, on constate que d'une part, les partenaires chinois conservent la majorité du capital ; d'autre part, que le top management reste par conséquent dominé par les partenaires chinois alors que les partenaires locaux n'exercent que le low management. Cette situation est caractéristique, à titre illustratif, de la joint-venture de téléphonie mobile Chine - Congo Telecom (CCT) en République Démocratique du Congo, qui fonctionne depuis 2001 avec une participation majoritaire chinoise de 51%(la maison mère est la société Shenzhen Zhongxing Telecom corporation (ZTE), le reste revenant aux intérêts publics locaux. C'est pourquoi, en Angola, ZTE qui a signé depuis 2005 un accord de partenariat avec l'entreprise publique locale, Mundo Startel, a investi 400 millions de dollars pour viabiliser la future joint-venture sino-angolaise dans les Télécommunications(Corkin, 2008, p.12). Cet investissement a d'abord, grâce à l'importation d'équipements chinois, permis de ; financer la construction d'un réseau angolais de télécommunications ;

puis a servi à moderniser le système de télécommunications de l'armée ; ensuite, a financé la création d'une usine de production de téléphones mobiles ; en outre, a facilité la création d'un laboratoire de recherche en télécommunications ; enfin a permis la création d'un institut de formation en télécommunications pour les cadres angolais.

Comme on le constate pour les groupes publics chinois engagés dans la réalisation des projets d'infrastructures en Afrique, dans le cadre de l'APD de la Chine à ses partenaires africains, pour espérer améliorer le transfert de connaissances et de savoir faire, vers les pays récipiendaires, et donc contribuer au renforcement du capital humain des pays récipiendaires, il est impératif de renforcer la capacité autonome d'assimilation des connaissances. Ceci suppose notamment une intervention significative des pouvoirs publics locaux, y compris via les partenariats Public-Privé, en faveur du système éducatif et de la R&D, en vue du renforcement des capacités individuelles et institutionnelles. Actuellement, dans la totalité des pays de la CEEAC sous revue, ainsi qu'on l'a montré ailleurs (Dzaka-Kikouta et Bitemo, 2006) le rôle de l'Etat en faveur de l'accumulation du capital humain reste limité pour ne pas dire dérisoire au point qu'en général ces pays sont peu attractifs vis-à-vis des IDE dans les secteurs porteurs (hors pétrole et mines), à forte valeur ajoutée et fort contenu de travail qualifié, et qui finalement procèdent de l'économie de la connaissance (électronique, informatique, télécommunications, TIC, biotechnologie.... etc...). En effet, il ressort du PNUD(2006), dans son rapport sur le développement humain que les dépenses de R&D représentent un pourcentage microscopique du PIB de ces pays de la CEEAC sous revue, contre 1,3% du PIB en Chine et une moyenne de 1,7% du PIB dans les pays émergents d'Asie de l'Est ; de plus aucun des pays de la CEEAC ne dispose de plus de 50 chercheurs par million d'habitants, contre 663 chercheurs par million d'habitants en Chine, 119 chercheurs en Inde et une moyenne de 740 chercheurs par million d'habitants dans les pays émergents d'Asie de l'Est. Enfin, la fracture numérique séparant les pays de la CEEAC aux pays émergents d'Asie reste énorme, vu qu'en Chine on a 73 usagers de l'internet pour 1000 habitants ; 44 usagers en Inde et en moyenne 91 usagers en Asie de l'Est ; mais en Angola on dénombre à peine 11 usagers de l'internet pour 1000 habitants ; 29 usagers au Gabon ; 10 usagers au Cameroun et 9 usagers au Congo Brazzaville.

D'autre part, l'accumulation du capital humain passe par la formation continue des travailleurs, non seulement par le biais d'établissements publics et privés destinés à mettre en place des programmes de formation, mais aussi par le biais de la formation professionnelle proposée par les firmes à leur personnel ou via des contrats d'apprentissage, découlant de partenariats public-privé, au profit des jeunes. L'apprentissage constitue également une source d'amélioration des compétences. A cet effet, il convient de relever que les FMN chinoises de construction implantées au Congo Brazzaville (cas de China Jiangsu International Economic Technical Cooperation), par exemple, ont ouvert récemment en partenariat avec le Ministère de l'enseignement technique et professionnel, des centres de formation professionnelle accélérée dans les métiers du bâtiment afin de pallier l'insuffisance locale d'ouvriers qualifiés dans leurs divers chantiers et favoriser l'insertion professionnelle des jeunes congolais en qualité de travailleurs indépendants. Plus généralement, pour accroître la participation de la main d'œuvre locale dans les FMN chinoises de construction, il y a lieu aussi pour l'Etat de réguler le marché du travail en s'appuyant sur une politique d'intensification de la formation professionnelle permettant à la population d'acquérir des compétences la rendant capable d'utiliser les connaissances et savoir faire dans un contexte favorable à l'innovation. De même, il convient de favoriser une flexibilité du marché du travail via une législation appropriée qui puisse rassurer les investisseurs étrangers chinois ou autres sans sacrifier le minimum de stabilité dans les contrats de travail qui assure aux travailleurs la rémunération

conforme à leur niveau de qualification et à la conjoncture économique. Ainsi dans l'accord de prêt concessionnel chinois de 8,5 milliards de \$ à la RDC conclu en 2007, sur le « modèle angolais », Il est prévu en matière d'emploi et de transfert de technologie que seul un travailleur sur cinq peut être chinois et que dans chacun des projets, 0,5% de l'investissement devra être dépensé pour le transfert de technologie et pour la formation du personnel congolais. De plus, il est prévu que les contractors chinois chargés de réaliser les projets d'infrastructures sous traitent 10 à 12% des travaux aux entreprises locales.

Finalement, à la suite des partisans de la théorie de la croissance endogène (Romer 1986, Lucas 1988, 1990) nous retiendrons que l'investissement public en infrastructures a un impact macroéconomique important sur le taux de croissance des pays à long terme ; par conséquent le rendement des investissements privés ne diminue pas mais s'accroît avec la densité du capital physique et du capital humain (d'où le rôle déterminant des investissements publics dans les infrastructures physiques comme les transports et télécommunications et l'énergie électrique ; ainsi que les investissements publics dans l'éducation [Bissiriou et Kern 2005] et la santé). Ainsi, la théorie de la croissance endogène attribue le rôle moteur de la dynamique économique à une ressource intangible particulière : la connaissance. Celle-ci circule à l'échelle domestique ou internationale et génère alors des externalités positives, donc de la croissance. En effet, avec la modernisation en cours des infrastructures économiques et sociales, grâce spécialement à l'APD de la Chine, s'ouvrent aussi les perspectives d'une meilleure attractivité du territoire des pays de la CEEAC vis-à-vis d'autres investisseurs et partant d'une diversification à terme de leur base productive, sous réserve d'une bonne gouvernance politique et économique synonyme d'une meilleure gestion du risque pays.

2-3- APD de la Chine à l'Afrique centrale : quel impact pour la préservation de l'environnement et la Responsabilité Sociale de l'Entreprise ?

L'impact environnemental des investissements chinois en Afrique a commencé à susciter des débats depuis ces dernières années, tant de la part des ONG, des organisations internationales (dont l'Union Africaine et l'OCDE) que des décideurs de certains pays africains bénéficiaires de l'APD chinoise. En particulier, il ressort de nombre de récents travaux (Holslag 2007, Chan-Fishel 2007, Rocha 2008, Le Pere 2008) que les investisseurs chinois opérant notamment dans les projets miniers et pétroliers, les projets d'exploitation forestière, ainsi que la réalisation de barrages hydro-électriques, ne respecteraient pas les normes environnementales établies par les standard internationaux. On cite à cet égard le cas du projet du barrage hydro-électrique de Merowe au Sudan (1250 MW), en cours de construction et qui a bénéficié pour moitié de la part de China Eximbank d'un prêt concessionnel sur le total de 1,4 milliard de \$ du co-financement international. L'impact environnemental et social de ce projet est sévère en ce sens qu'il a déjà engendré le déplacement forcé de plus de 50000 habitants de la zone fertile de la vallée du Nil vers d'autres localités du désert aride au profit de la localisation du barrage.

En Afrique centrale, on ne dispose pas encore de données pour apprécier l'impact social et environnemental des projets de barrage hydroélectriques en cours de construction ou annoncés par les « contractors » chinois, au Congo Brazzaville, au Gabon, en Angola et en RDC, néanmoins s'agissant des investissements miniers et pétroliers, Rocha (2008, p.63) souligne les graves conséquences environnementales occasionnées par la prospection pétrolière de la FMN publique chinoise SINOPEC dans l'on shore gabonais (pollution, usage de dynamites, ouverture de routes à travers le parc), au détriment surtout de la faune et de la flore d'un parc protégé de 67000 Km² par les autorités du Gabon et déclaré réserve naturelle depuis 2002. De même, le projet minier de Belinga dont l'exploitation est confiée au groupe

chinois CMEC pour 20ans devrait intensifier le braconnage, sans compter que pour permettre la mise en œuvre de ce projet, le gouvernement gabonais a dû déclassifier l'une des aires protégées au détriment du développement de l'écotourisme (Dougueli, 2007)¹⁷.

Concernant les investissements chinois dans l'exploitation forestière, on a tendance à accuser les groupes chinois de ne pas s'inscrire dans la logique de la gestion durable des forêts, ce qui les aurait conduit indirectement ou directement à participer au trafic illégal de ressources forestières, notamment le bois et l'ivoire (Hoslag, 2007, p.4). Or on sait que la Chine est le premier acheteur mondial de bois tropicaux et 20% de ses importations de bois proviennent d'Afrique, spécialement des pays de la CEEAC. On sait que 30% à 60% des exportations de bois d'Afrique centrale seraient d'origine illégale. Or, l'exploitation illégale des forêts constitue une menace pour la préservation de l'environnement avec une hausse des émissions de GES; la forêt étant un piège important pour la séquestration du carbone. Vu la pression des clients européens et américains, la demande pour des bois certifiés d'origine légale et durable deviendra de plus en plus forte. Au niveau international, les principaux écolabels sont : Forest Stewardship Council (FSC), le label Keurhout (Pays bas), la norme ISO 14001. Parmi les sociétés éco-certifiées d'Afrique centrale¹⁸ ne figure, à notre connaissance, aucun groupe originaire de Chine voire d'un autre pays émergent d'Asie ; alors que les exploitants forestiers chinois, comme le groupe VICWOOD ou YUAN DONG figurent depuis les années 2000, parmi les opérateurs majeurs pour les volumes exportés par l'Afrique centrale. En termes de débouchés, la Chine à partir de 1994 occupe le 1^{er} rang comme destination des exportations de bois d'Afrique centrale, avec une part de marché oscillant entre 23% et 30%, suivie par la France (15% à 18%). En 2006, le bois a constitué le second produit d'exportation, après le pétrole, pour les pays de la CEEAC, avec près de 1,3 milliard d'Euros, soit 5,4% de la valeur totale des exportations d'Afrique centrale ; les principaux exportateurs sont le Gabon (32,3% du total), le Cameroun (32,2%) et le Congo Brazzaville (25,6%)¹⁹. Ainsi, il n'est pas aisé de concilier croissance économique et protection de l'environnement dans les pays sous revue.

Enfin s'agissant de la RSE, il est courant de lire (Sauvageot, 2007, Boungou-Bazika 2008, Davies et al. 2008) que nombre d'investisseurs chinois ne respecteraient pas toujours le code du travail du pays d'accueil, qu'ils auraient tendance à sous payer la main d'œuvre locale au point de penser que les investisseurs chinois fixeraient la rémunération du travail salarié d'abord par référence aux réalités du marché du travail du pays d'origine et non celles du pays d'accueil. Il ressort de nos investigations préliminaires de terrain dans les deux Congo que pour l'essentiel ces critiques sur le comportement des investisseurs chinois à l'égard de la RSE sont partiellement fondées mais mériteraient d'être relativisées au regard du taux de chômage très élevé (en moyenne, plus de 30% depuis les années 2000) qui caractérise la majorité des pays de la CEEAC ainsi que de la faible régulation étatique du marché du travail.

¹⁷ Voir Dougueli, G. (2007), Bongo, La Chine et les écologistes. In Jeuneafrique.com, 23 septembre

¹⁸ Les sociétés éco-certifiées au Gabon sont CEB, Leroy Gabon, Rougier Gabon ; au Congo un groupe danois, CIB (filiale de DLH) a été certifié en 2006 ; au Cameroun trois groupes sont certifiés FSC : Wijma, SEFAC, TRC.

¹⁹ Voir Mission Economique de l'Ambassade de France à Yaoundé (2008) : La filière bois en Afrique Centrale. In Fiche synthèse, Avril 2008, www.missioneco.org/cameroun

CONCLUSION

L'APD de la Chine à l'Afrique bouleverse la donne sur l'échiquier de la gouvernance mondiale et offre des opportunités historiques aux pays récipiendaires pour mieux s'arrimer à l'un des moteurs de l'économie mondiale. En effet, sans relancer le débat « consensus de Washington » versus « consensus de Pékin²⁰ », force est de constater que la montée depuis les années 90, de l'APD de la Chine qui tout en n'obéissant pas exactement aux mêmes critères que ceux des bailleurs traditionnels du CAD, a néanmoins eu le mérite de briser le « cartel » des bailleurs internationaux et a prouvé jusqu'à preuve du contraire sa relative efficacité en termes d'impact pour les pays bénéficiaires, notamment, via la fourniture de biens publics en termes de réalisations d'infrastructures physiques et de renforcement du capital humain. Ce papier a établi en substance que la contribution de l'APD de la Chine aux pays pétroliers et miniers de la CEEAC en matière de développement durable est significative en stimulant la croissance économique des pays récipiendaires et en favorisant la production des biens publics et le renforcement du capital humain via l'assistance technique et la réalisation des projets d'infrastructures. Le transfert de connaissances et de savoir faire est avéré surtout via l'assistance technique, nonobstant le fait que ce transfert connaît des limites en raison de la faible capacité autonome d'assimilation des connaissances de la part des pays de la CEEAC, ainsi que la stratégie d'implantation des « contractors » chinois sur les marchés africains, à l'occasion de la réalisation des projets d'infrastructures.

Dès lors, pour améliorer leur capacité autonome d'assimilation des connaissances et de savoir faire, les Etats d'Afrique centrale, devraient réaliser une mutation de leur comportement rentier et prédateur dépourvu d'une vision stratégique du développement au profit du comportement de l'Etat développeur doté d'une vision stratégique du développement et qui renvoie à une meilleure gouvernance politique et économique qui les mettrait en position de dépasser le piège du syndrome hollandais auquel ils sont exposés dans le contexte actuel du boom des matières premières. Enfin, le défi à relever est double pour les pays d'Afrique centrale : d'abord, pour rendre plus attractif leur territoire, le premier défi serait celui de moderniser les infrastructures physiques et d'assurer le développement du capital humain y compris en optimisant l'impact de l'APD de la Chine dans le cadre du partenariat stratégique « win - win », sans oublier les autres partenaires du BICS comme l'Inde dotée d'un important potentiel scientifique et technique avec une forte et ancienne diaspora en Afrique, ainsi que les bailleurs traditionnels du nord ; le second défi consisterait à transformer une économie de rente en une économie de production centrée sur les filières à forte valeur ajoutée, en utilisant rationnellement la rente pétrolière ou minière, pour le renforcement des capacités nationales d'engineering, en vue d'arrimer leur pays à l'économie de la connaissance qui détermine de plus en plus les avantages comparatifs dynamiques dans la hiérarchisation actuelle des pays au niveau du commerce mondial et du développement durable.

²⁰ Pour Jean-Michel Severino, Directeur général de l'AFD, les deux consensus auraient des objectifs similaires : stabilité, développement et réformes ; mais l'ordre des priorités serait différent ; Pékin donnerait la priorité à la stabilité comme préalable au développement, alors que pour Washington ce sont les réformes qui sont prioritaires. In « La Chine s'installe en Afrique », Le Monde du 17 Octobre 2006.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AJAKAIYE, O. (2006), China and Africa: Opportunities and Challenges. Africa Economic Research Consortium (AERC), African Union Task Force on Strategic Partnership between Africa and the Emerging Countries of the South, Addis Ababa, 11-13 September, 14p, www.aerc.org.
- ALDEN, C. (2007), Emerging Countries as new ODA players in LDCs: The case of China and Africa. Paper presented at the Development Assistance high level workshop on issue Europe and Emerging Countries, IDDRI and French Foreign Ministry, Luxembourg, 7-8 Mars
- BAD (2005), La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale(CEEAC) : Document de stratégie d'assistance à l'intégration régionale pour l'Afrique centrale 2005-2009, Mai, Tunis.
- BISSIRIOU, G. et KERN, F.(2005), l'éducation comme bien public mondial est-elle compatible avec l'accord général sur le commerce des services? *Mondes en Développement*, n°132, vol.33, p.39-55
- BOUNGOU BAZIKA, J.C (2008), Les relations économiques de la Chine avec la République du Congo. CREA/AERC, WP février, www.aerc.org, 18p
- CHAPONNIERE, J.R. (2008), L'aide chinoise à l'Afrique : origines, modalités et enjeux. In *Economie Politique*, N°38, Avril, Paris, pp.7-28
- CHAUVET, P et YANITCH, J.P. (2007), La Chine, nouvel investisseur et créancier du Tiers-Monde-le cas de l'Afrique. *Techniques Financières et Développement*, n°87, Juin, Paris, pp.16-24
- CHEN, C., CHIU, P.C ; ORR, R.J ; GOLDSTEIN, A. (2007), An empirical analysis of Chinese construction firms' entry into Africa. The CRIOCM2007 International Symposium on advancement of construction management and real Estate, 8-13 august, Sydney Australia.
- CORKIN, L. (2008), China- Africa relations: the case of Angola. AERC, WP, Jan., www.aerc.org, 31p
- COUSSY, J. (2007), Trois aspects de l'histoire des légitimations de l'aide : évolutions longues, innovations récentes et débats avec les pays émergents. *Techniques Financières et Développement*, n°88, Septembre, Paris, pp.23-30
- DAVIES, M. ; EDINGER, H. ; TAY, N.; NAIDU, S. (2008), How China delivers development assistance to Africa. Centre for Chinese Studies, University of Stellenbosch, Feb. www.ccs.org.za
- DZAKA-KIKOUTA, T. et BITEMO, X. (2006), L'impact du rôle économique de l'Etat sur l'attractivité du territoire des PVD : cas des pays miniers et pétroliers d'Afrique centrale. Actes CD-ROM des 7emes Journées Scientifiques du Réseau Analyse Economique et Développement de l'AUF, Paris, 7-8 Septembre, IRD-DIAL
- DZAKA-KIKOUTA, T. (2008), L'Aide Publique au Développement de la Chine aux pays pétroliers et miniers d'Afrique centrale : une béquille indispensable au renforcement de sa présence économique ? *Techniques financières et Développement*, n°89, Paris, pp.27-34
- GUERIN, E. (2008), Bailleurs émergents et gouvernance mondiale de l'Aide au Développement : où en est la Chine en Afrique ? *Idées pour le Débat*, n°03/2008, IDDRI, www.iddri.org, pp.1-11.
- HOLSLAG, J. (2007), Friendly giant ? China's Evolving Africa Policy. *Asia Paper* vol. 2(5) 24 august, www.vub.ac.be
- KATUSEVANAKO sa Eva (2002), Congo – Chine: une coopération économique exemplaire. Presses Universitaires Kongo, Kinshasa, 82p.
- LAFARGUE, F. (2005), Etats-Unis, Inde, Chine : rivalités pétrolières en Afrique. *Afrique Contemporaine*, n°216, pp.43-56
- LAFARGUE, F. (2006), Kriegspiel pétrolier en Afrique. *Politique internationale*, revue n°112, p.2,
- LE PERE, G.(2008), Prospects for a coherent african policy response : engaging China. In Hannah EDINGER (Ed), "New impulses from the south China's engagement of Africa", CCS, May, p.13-22.
- MEYER, J.B. (2006), Connaissance et développement : un lien à actualiser. In CARTON , M. et MEYER, J.B. (eds) : « la société des savoirs, trompe l'œil ou perspectives ? L'harmattan, Paris, pp.9-25
- MOHAN, G.; KALE, D.(2007), The invisible hand of South - South globalisation : Chinese migrants in Africa. A report for Rockefeller Foundation, The Open University, Milton Keynes, UK, 24p
- NIQUET, V. (2006), China African strategy. *Revue des revues*, sélection de Janvier 2007.
- PEHNELT, G. (2007), China's Development Policy in Africa.The G8 in an Endangered Global Economic and Political Climate, Berlin Roundtable Meeting, June, 1-2, 6p.
- ROCA, J. (2008), China and African natural resources: developmental opportunity or deepening the resource curse? In Hannah EDINGER (ed), "New impulses from the south China's engagement of Africa", CCS, May, pp.54-65, www.ccs.org.za

- REISEN, H. (2007), Is China actually helping improve debt sustainability in Africa? International Conference “emerging powers in global governance”, Paris, 6-7 July, 9p
- REISEN, H. (2008), La Chine en Afrique: liens et risques macroéconomiques. Conférence débat du 11 Mars : « Aide au Développement : les donateurs émergents », in Courrier de la planète, www.courrierdelaplanete.org .
- SAUVAGEOT, J.P. (2007), La Chine au Congo. *Lettre d’Afrique Centrale*, N°52, Février.
- WANG J. Y. (2007), What drives China’s growing role in Africa? *IMF Working Paper*, WP/07/211, www.imf.org
- LUCAS, R. (1990), Why does’nt capital flow from rich to poor countries? *American Economic Review*, Vol.80, pp.92-96

ANNEXE

La Chine est donc amenée à se rapprocher davantage encore du continent africain vu qu’en termes d’IDE réalisés par ses FMN pétrolières, sur la période 1992-2007, l’Afrique occupe le second rang (en terme de nombre de projets, 35% de projets pétroliers y sont actuellement concentrés et 27% en valeur des projets) juste après l’Asie centrale et la Russie. Ceci met en évidence le rôle désormais stratégique du Continent africain dans la politique de sécurité énergétique de la Chine.

Tableau n°3 : Place de l’Afrique dans les Investissements pétroliers à l’étranger des FMN Chinoises pour la période 1992-2007

Nom du groupe pétrolier	Total (million US\$)	Africa	Middle East and North Africa	Central Asia and Russia	Asia	South and north America
CNPC	15,474	2,599	795	9,159	810	2,111
SINOPEC	8,559	3,155	464	4,220	210	550
CNOOC	3,399	2,289	0	0	988	122
SINOCHEM	314	0	214	0	0	100
ZHUHAI OIL Co.Ltd.	95	0	65	0	30	0
CITIC	1,997	0	0	0	1,997	0
Total	29,838	8,003	1,538	13,379	4,035	2,883

Source: Bo Kong (2007) : China’s quest for energy security in Africa and its petroleum investment in Angola. SAIAS, August 7, www.saias.org.za

En termes de nombre de projets, il ressort de ce tableau que 35% de projets pétroliers des groupes chinois à l’étranger sont concentrés en Afrique.

Les trois FMN publiques chinoises qui sont implantées en Afrique centrale (pays soulignés), dans le secteur pétrolier, sont les suivantes:

- SINOPEC (China-Petroleum & Chemical Corporation) a conclu des accords d’exploitation Off Shore et de production dans six pays africains dont trois d’Afrique centrale (Algérie, Angola, Congo-Brazzaville, Gabon, Mali et Soudan).

-La CNPC (China National Petroleum Compagny) est l’entreprise qui compte le plus d’investissements sur le continent car elle est présente dans huit pays du continent dont deux d’Afrique centrale (Nigeria, Niger, Tchad, Mauritanie, Tunisie, Angola, Soudan et Algérie), avec une position stratégique au Soudan où elle est majoritairement dans les principaux champs pétroliers du pays (Muglad et Melut) c’est-à-dire la CNPC détient 40 % des parts de la createur Nile Petroleum Operation Compagny (pour l’exploitation du bassin de Muglad) et s’est engagée dans la construction d’un oléoduc de 1 500 km pour acheminer le pétrole vers le terminal portuaire de Morsa al-Bashai..

-Enfin, la troisième Compagnie, la CNOOC (Chine National Off Shore Oil Compagny), reflétant l’ambition de la Chine pour l’exploitation Off Shore Cette compagnie vise l’extraction en eaux profondes qui s’avère rentable sur plus de vingt ans. Elle opère dans un pays d’Afrique centrale (Guinée Equatoriale) mais aussi au Nigeria.